

Les Nouvelles Casernes : haut lieu de l'histoire militaire à Québec

André Charbonneau

Numéro 58, été 1999

Présences en Nouvelle-France

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7733ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charbonneau, A. (1999). Les Nouvelles Casernes : haut lieu de l'histoire militaire à Québec. *Cap-aux-Diamants*, (58), 25–29.

Les Nouvelles Casernes : haut lieu de l'histoire militaire à Québec

PAR ANDRÉ CHARBONNEAU

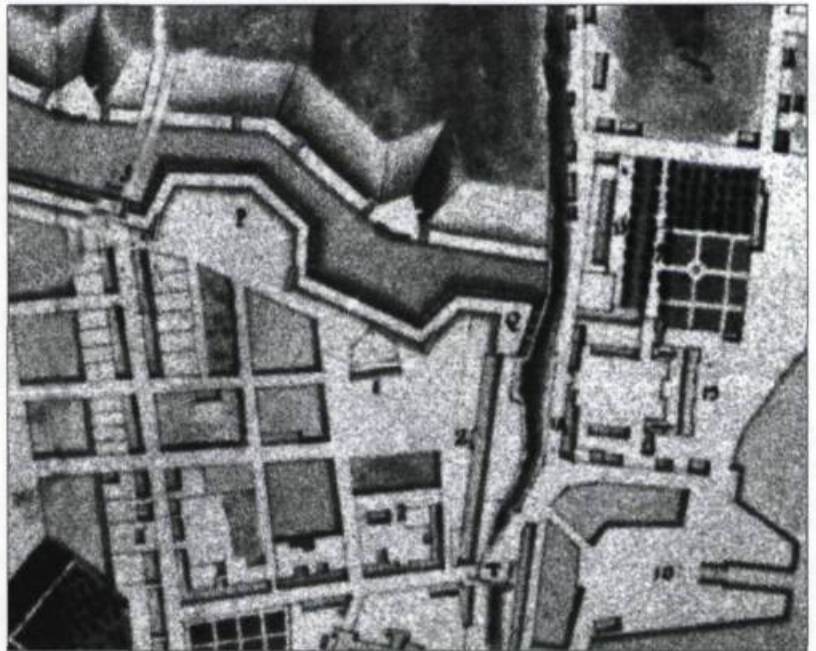
Sis dans la limite nord-ouest de la haute-ville de Québec, l'édifice des Nouvelles Casernes domine ce secteur du Vieux-Québec et en constitue le fondement de son caractère actuel. Depuis plus de deux siècles, ses murs cumulent des souvenirs innombrables de la ville coloniale et de son histoire militaire jusqu'au début des années 1960. Vues de la basse-ville, les hautes murailles de maçonnerie rappellent la vieille fortification française qui ceinture toujours la ville. Du côté sud, ce long édifice qui présente une façade à prédominance classique témoigne de l'ancienneté du secteur et de sa double appartenance coloniale. Les portions industrielles contrastantes de la façade évoquent l'occupation plus récente de l'édifice qui constituaient le rendez-vous quotidien de plusieurs travailleurs de la région.

L'HÉRITAGE DE LA NOUVELLE-FRANCE

La construction des Nouvelles Casernes se situe dans le cadre d'une vaste réorganisation de la vie militaire à Québec, à la fin du Régime français. La guerre de Succession d'Autriche, déclarée en 1744, suscite dans la colonie une série d'événements qui auront d'importantes répercussions sur les constructions militaires à Québec. Ces hostilités entre la France et l'Angleterre entraînent en 1745 la chute de Louisbourg, cette « forteresse » à l'entrée du Saint-Laurent, sur laquelle on fondait tant d'espoir ! À Québec, population et autorités se précipitent dans la réorganisation de la défense de la ville. Ainsi débute, sans l'autorisation de la cour, la construction d'un rempart à l'ouest de la ville, ce qui a nécessité diverses impositions pour défrayer les coûts de construction de cette enceinte.

Dès lors, les autorités ne pouvaient manquer l'occasion de résoudre le problème du casernement des troupes à Québec. Ce problème n'avait pas été réglé en 1717 à cause justement du refus de décréter l'imposition nécessaire à l'entretien de ces locaux. Rappelons que, depuis le début du XVIII^e siècle, les autorités coloniales se plai-

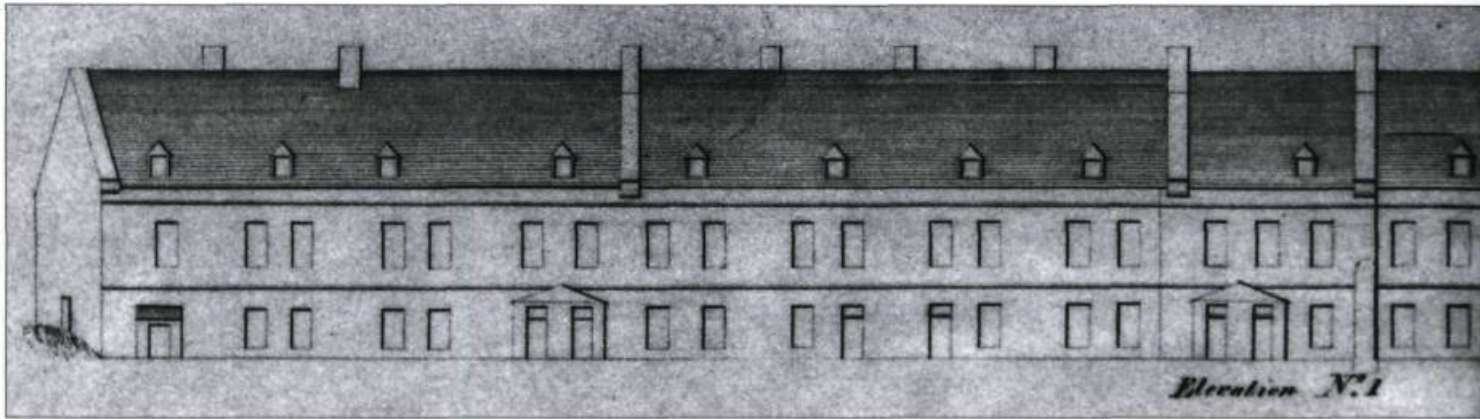
gnent de plusieurs problèmes attribués au fait que les soldats n'étaient pas casernés et qu'ils logeaient par conséquent chez les habitants. On invoque alors l'indiscipline des soldats, le nombre croissant des désertions et plusieurs cas de criminalité. En 1747, les autorités profitent donc des fonds obtenus par l'imposition pour les fortifications et autorisent l'aménagement d'un premier secteur de casernement à Québec.



C'est donc à l'angle nord-ouest des fortifications que l'ingénieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry décide d'aménager le nouveau secteur d'habitation militaire. Outre la construction des Nouvelles Casernes entre 1749 et 1752, les travaux comprennent aussi l'achèvement de la redoute Dauphine (dont la construction avait débuté en 1712), l'aménagement d'un champ de parade et la construction d'un mur de garde délimitant l'aire de casernement.

Les Nouvelles Casernes forment l'un des édifices les plus longs construits en Nouvelle-France. S'étendant sur plus de 160 mètres, l'édifice est adossé à la courtine qui longe la falaise, au-dessus du palais de l'Intendant et de la rue De Saint-

Détail du plan de la ville de Québec par G. J. Chaussegros de Léry, illustrant les nouvelles fortifications. La construction des Nouvelles Casernes contribue à instaurer le casernement à Québec, sous le Régime français. (Archives nationales, France, section outre-mer).



Ce plan de la façade sud des Nouvelles Casernes, dressé en 1823, illustre bien les détails architecturaux originels de l'édifice. E.W. Durnford. (Archives nationales du Canada).

Vallier. Il comprend quatre planchers incluant les caves et les combles ; le sous-sol et le rez-de-chaussée sont voûtés. La circulation à l'intérieur de l'édifice est à la fois verticale, avec cinq blocs escaliers, et horizontale, avec des passages en enfilade le long de la façade sud. Le plan du bâtiment est en parallélogramme.

Les caractéristiques architecturales de la façade sud de l'édifice permettent de lire ses divisions intérieures, à la façon du classicisme français : avant-corps central, chaînage de pierre aux angles, bandeaux verticaux de pierre de taille vis-à-vis les murs de refend, bandeaux horizontaux délimitant les planchers, fenestration rythmée (en double à chaque travée).

Au nord, l'édifice présente une ordonnance strictement défensive. Cette façade est percée de dix-sept embrasures couvertes pour canons de calibre moyen. Ce mur, qui est en fait la courtine reliant le demi-bastion du coteau de la Potasse à la porte du Palais, délimite, avec la tenaille un peu plus au nord, les cours intérieures des Nouvelles Casernes. L'armement de ces deux murs forme deux lignes de tir pointées vers l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

aménager, à l'extrémité est de l'édifice, des locaux à l'usage du corps de garde de la porte du Palais. Cela explique la présence notamment de six cellules d'isolement dans cette portion de l'édifice.

L'OCCUPATION BRITANNIQUE

Dès 1759, les Britanniques n'hésitent pas à maintenir à Québec la pratique du casernement entreprise par les Français quelques années auparavant et ce, en dépit du fait que ce système de logement des troupes ne prend naissance en Angleterre qu'en 1792. Certes, du point de vue des officiers militaires, le casernement procurait, par opposition au logement du soldat parmi la population, certains avantages notamment au chapitre de la discipline et de l'efficacité, avantages d'autant plus intéressants pour une armée d'occupation. Ces changements s'effectuent cependant au détriment du soldat : il y perd presque toute liberté ; ses activités sont de plus en plus contrôlées ; il vit davantage dans un environnement exigu.

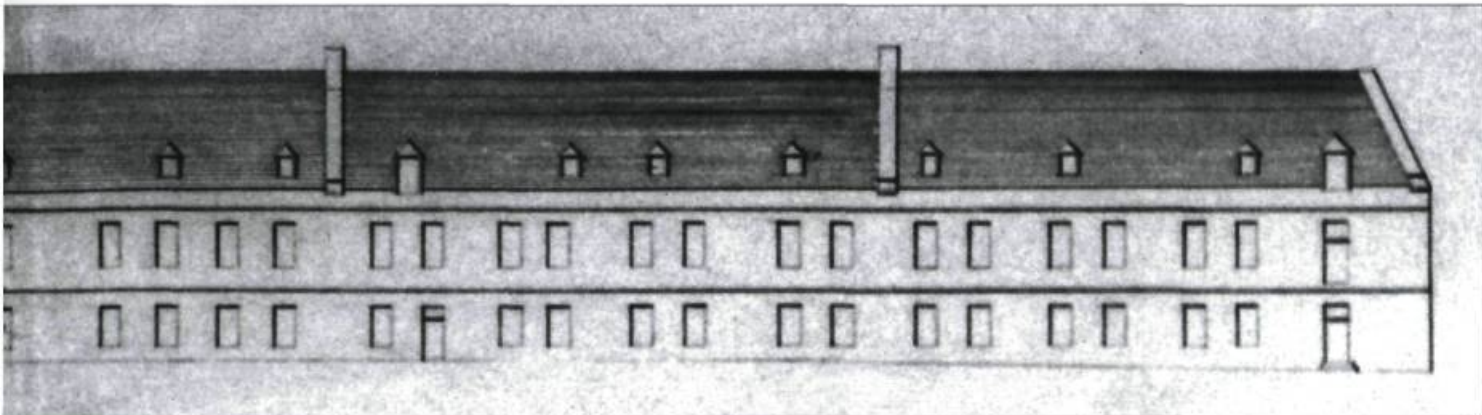
Ainsi, l'occupation des Nouvelles Casernes, dorénavant nommées casernes de la porte du Palais



Dégâts causés aux Nouvelles Casernes par l'incendie de 1851. G. Ranken, 1852. (Public Record Office, Londres).

Achévé vers 1752, l'édifice des Nouvelles Casernes abrite plusieurs fonctions. La partie aménagée en chambre de casernes, à l'ouest, est occupée par les troupes franches de la Marine et plus tard par les troupes régulières. À l'est de l'avant-corps central, ce sont de grandes salles d'armes et des magasins qui occupent tout l'espace intérieur. Finalement, l'ingénieur Chaussegros de Léry profite de ce vaste chantier de construction pour

(Palace Gate Barracks), demeure sensiblement la même : casernement des troupes d'infanterie à l'ouest, entreposage à l'est pour « l'Ordnance », ce département de l'armée britannique qui concerne les services de l'artillerie et du génie. Le corps de garde de la porte du Palais occupe toujours l'extrémité est des Nouvelles Casernes jusqu'au début du XIX^e siècle, alors qu'un édifice est érigé à cette fin.



À partir de 1784, au lendemain de la guerre de l'Indépendance américaine, le secteur de casernement sera exclusivement réservé aux soldats du «Royal Artillery» d'où le nouveau vocable de parc de l'Artillerie ou de casernes de l'Artillerie (Artillery Barracks).

Vers 1815-1820, les autorités militaires adoptent une nouvelle politique face au logement des officiers. La location des maisons était devenue, semble-t-il, trop onéreuse par rapport à ce qu'il en coûterait pour caserner les officiers. Au parc de l'Artillerie, différents locaux sont alors aménagés pour accueillir des officiers : le commandant et l'adjutant du Royal Artillery à Québec logent dorénavant dans la partie ouest des Nouvelles Casernes. On décroïsonne alors cette partie de l'édifice afin d'aménager des salles plus conformes au confort habituel des officiers.

Sur le plan architectural, certaines modifications vont altérer quelque peu les caractéristiques d'origine. Ainsi, pour rendre les combles habitables, des lucarnes sont ajoutées au toit des Nouvelles Casernes entre 1790 et 1800. Elles sont distribuées, à cette époque, à une fréquence d'une lucarne par pièce en façade sud.

Deux incendies ont fait rage dans les Nouvelles Casernes au XIX^e siècle. L'incendie de 1816 n'endommage que la partie est du bâtiment et les dégâts à la maçonnerie sont superficiels. Par contre, celui de 1851 s'étend sur la totalité du bâtiment à l'exception de l'extrémité ouest et a des conséquences importantes sur l'architecture de l'édifice. La façade sud est complètement détruite sur une longueur d'environ 6 mètres dans la partie ouest et sur plus de 20 mètres dans la partie est ; plusieurs autres sections nécessitent une démolition.



Les Nouvelles Casernes vues du demi-bastion du coteau de la Potasse. L'extrémité ouest de l'édifice, épargnée par l'incendie de 1851, présente toujours certaines caractéristiques du classicisme français qui soulignent en façade les divisions intérieures de l'édifice. La photographie, prise à la veille du départ de la garnison britannique, en 1871, illustre aussi la section non reconstruite de l'édifice, en 1852. Photographie de Livernois et Bienvvenu. (Archives nationales du Québec, à Québec).

La reconstruction partielle à la suite de cet incendie marque la perte de l'unité architecturale du bâtiment. En effet, une portion d'environ 45 mètres, à l'est de l'avant-corps central, n'est pas reconstruite puisque le besoin en locaux d'entreposage était alors moins grand. Les travaux exécutés respectent le gabarit de l'ancienne structure même si de légères différences dans la pente du toit apparaissent dans certains secteurs. Cependant, le traitement de la maçon-



Ouvriers de l'Arsenal de Québec, à la sortie des Nouvelles Casernes. Photographie vers 1941. (Collection privée).

nerie en façade reflète davantage l'austérité du classicisme anglais puisque les bandeaux de pierre qui marquaient les étages et les murs de refend ne sont plus répétés. L'ordonnance d'origine des baies, regroupées en duo dans chacune des travées, n'est pas reprise ; les nouvelles fenêtres sont dorénavant distribuées uniformément sur la façade.

Durant la période britannique, les cours intérieures des Nouvelles Casernes changent d'aspect. Vers 1791, le rehaussement de l'ancienne tenaille surplombant le palais de l'Intendant interrompt la possibilité de tir depuis les embrasures sises dans le mur nord des Nouvelles Casernes. Ces cours perdent donc leur rôle défensif et deviennent tributaires des différentes fonctions des Nouvelles Casernes. C'est à ce moment que plusieurs structures telles qu'ateliers, entrepôts, cuisine et salles de bain y apparaissent.

L'IMPLANTATION D'UNE INDUSTRIE MILITAIRE

Les Nouvelles Casernes sont plus ou moins abandonnées après le départ de la garnison britannique en 1871. Dix ans plus tard, l'édifice fera partie d'une zone industrielle avec l'implantation d'une fabrique de cartouches (qui deviendra, en 1901, l'Arsenal fédéral). Cette transformation traduit les nouvelles responsabilités du Canada

en matière de défense à la suite de la Confédération.

Dès ce moment, l'édifice des Nouvelles Casernes subit d'importantes transformations structurales. En 1880, la partie centrale doit être modifiée pour permettre l'installation de la machinerie nécessaire à la fabrication de cartouches. Les divisions intérieures de l'avant-corps central et de la section à l'est de celui-ci sont démolies et remplacées par un système de colonnes, dégageant ainsi une aire de travail plus adéquate. Les planchers sont renforcés ; les murs de refend sont percés à différents endroits pour permettre l'installation d'un arbre de couche, lequel sert à transmettre la force motrice aux différentes machines.

Le développement rapide de l'Arsenal suscite une réorganisation du secteur non refait après l'incendie de 1851. D'abord, en 1898-1899, on s'affaire à construire, sur une longueur d'environ 20 mètres, une salle des chaudières. C'est une vaste pièce qui loge les chaudières et une machine à vapeur pour produire la force motrice nécessaire à la cartoucherie. Cette nouvelle section ne respecte pas le gabarit de l'ensemble de la structure. La façade est construite en pierre taillée de dimensions moyennes et alitée de façon très régulière. La partie supérieure des fenêtres est en plein cintre. Le tout contraste tout à fait avec les autres parties des Nouvelles Casernes.

Le laminoir, une autre section d'environ 25 mètres, est construit en 1900-1901, ce qui comble entièrement le vide laissé en 1851. Si la ligne du toit est respectée, la nouvelle façade n'est pas en accord avec la partie ancienne des Nouvelles Casernes, pas plus qu'avec la salle des chaudières. La façade est faite d'acier « rock-faced » et percée de seize séries de fenêtres de grandes dimensions en raison de la vocation industrielle de l'édifice.

Cette dernière série de travaux permet l'appropriation de l'extrémité est des Nouvelles Casernes (l'ancien corps de garde) aux besoins de l'Arsenal afin d'y installer des ateliers de menuiserie et de charpenterie. Ce changement nécessite la démolition des cloisons et des murs de refend. Somme toute, les travaux faits aux Nouvelles Casernes au tournant du XX^e siècle redonnent au bâtiment une unité physique, mais non architecturale.

Les édifices situés dans les cours intérieures sont également intégrés à la cartoucherie. Ainsi, en 1887, on installe une fabrique d'obus dans les anciens ateliers et un entrepôt est transformé en fonderie.

La construction et la présence des Nouvelles Casernes s'inscrivent donc au cœur de la modification profonde de la morphologie urbaine de

Québec au milieu du XVIII^e siècle. En effet, de 1745 à 1759, Québec se voit doter d'une nouvelle enceinte à caractère permanent qui délimite la ville du côté ouest. Au même moment, on assiste à l'implantation d'un secteur de casernement aux limites nord-ouest de la ville. Les Nouvelles Casernes illustrent très bien cette étape importante de l'histoire de la ville de Québec. D'une part, cet édifice fait partie intégrante des fortifications de la ville – son mur nord constituant en fait la courtine reliant le demi-bastion de la Potasse à la porte du Palais – et, d'autre part, il constitue l'élément principal du nouveau secteur de casernement.

La construction des Nouvelles Casernes caractérise aussi l'évolution du logement militaire à Québec. Pour la première fois, l'aménagement d'un secteur de casernement à proximité des fortifications décharge l'habitant de l'obligation de loger les soldats et permet une meilleure discipline dans les troupes. L'avènement du casernement à Québec vient donc concrétiser cette volonté des officiers militaires, exprimée depuis le début du XVIII^e siècle. Au Régime anglais, les Nouvelles Casernes sont de nouveau au cœur d'une transformation importante à Québec, le casernement des officiers.

L'installation d'une cartoucherie, en 1880, dans les Nouvelles Casernes et sur le site du parc de

l'Artillerie a un impact important sur le visage de ce coin du Vieux-Québec et sur l'économie de la ville dans son ensemble. Au gré de l'augmentation et de la diversification de la production, un véritable complexe industriel remplace graduellement le premier secteur de casernement de Québec.

Enfin, pour bon nombre d'individus, particulièrement les spécialistes de la conservation du patrimoine, l'édifice des Nouvelles Casernes est devenu un point de référence pour l'illustration des diverses techniques traditionnelles de construction.

Depuis 1959, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu l'importance historique nationale des Nouvelles Casernes et des fortifications de Québec. La présence de ces structures a également contribué à la nomination de Québec comme ville du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il ne reste qu'à souhaiter la restauration prochaine de ce précieux lieu de la mémoire collective. ♦

André Charbonneau est historien à Parcs Canada et responsable des services historiques au Centre de services du Québec.

SODEC

SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES
CULTURELLES
Québec

SIÈGE SOCIAL :

215, rue Saint-Jacques
Bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Téléphone : (514) 841-2200
Télécopieur : (514) 841-8606
C. élec. : info@sodec.gouv.qc.ca

BUREAU DE LA CAPITALE :

36 1/2, rue Saint-Pierre
Québec (Québec) G1K 3Z6
Téléphone : (418) 643-2581
Télécopieur : (418) 643-8918

*«Fière de contribuer à la restauration
des maisons Hazeur et Smith à Place-Royale»*



La maison Hazeur, incendiée en 1990, et la maison Smith abriteront en juillet 1999, le centre d'interprétation de la Place-Royale, huit logements et un espace commercial.